

10 juin 2019

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE ORDINAIRE tenue à l'Hôtel de Ville, lundi le
10 juin 2019 à dix-neuf heures, à laquelle sont présents :

SON Honneur le Maire, Monsieur Benoît Lauzon et les
Conseillers suivants :

Michael Benedict, Jean Lanthier, Jason Carrière, Robin Pilon,
Hélène Laprade, Mélanie Boyer.

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur le
Maire au fauteuil, l'Adjoint au directeur et responsable des loisirs Hugo Blais et le
Secrétaire-trésorier et Directeur général Mario Boyer sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. (quorum)
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal.
4. Adoption des comptes.
5. Parole au public.
6. Lecture de la correspondance :
 - a) Dépôt certificat de procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le projet particulier aux 208-210-236-238-240-242 rue Guy Lafleur ;
 - b) Dépôt certificat de procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le projet intégré aux 87-89 rue Howard.
7. Rapports comités / commissions :
 - a) Activité : Sécurité sur roues par le Club Optimiste.
8. Présentation projet de règlement et Avis de motion.
9. Adoption de Règlements.
10. Commission de SERVICES ADMINISTRATIFS :
 - a) Paiement de factures ;
 - b) Vente pour taxes : mandat avocat ;
 - c) Vente pour taxes : représentant municipal ;
 - d) Congrès FQM- participation.
11. Commission de la QUALITÉ DE VIE :
 - a) Achat produits chimiques : piscine municipale ;
 - b) Animation pour les parcs ;
 - c) Achat pièce filtreur : piscine municipale ;
 - d) Commandite-bouteilles d'eau réutilisables : Ecole Louis-Joseph-Papineau ;
 - e) Parc colonne Morris- facture trottoir ;
 - f) Réparation piscine municipale : plâtriers Cloutier ;
 - g) Commandite Club de curling Thurso ;
 - h) Achat bancs de parc ;
 - i) Achat bande aréna ;
 - j) Embauche sauveteuse piscine.
12. Commission de la QUALITÉ DU MILIEU :
 - a) Adjudication appel d'offres 2019TH-RA41 : remplacement de l'aqueduc rue Galipeau ;

10 juin 2019

- b) Adjudication appel d'offres 2019TH-RA42 : remplacement de l'aqueduc rue Hôtel-de-ville ;
 - c) Cueillette DDD – facture ;
 - d) TECQ – travaux Englobe ;
 - e) Fossé TNVR ;
 - f) Nettoyage prise d'eau ;
 - g) Caméra barrage.
13. Commission de la SÉCURITÉ PUBLIQUE :
- a) Démission pompiers ;
 - b) Pompiers : nominations état-major ;
 - c) Fin lien d'emploi pompier.
14. Rapport du maire :
- a) Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.
15. Nouvel Avis de Motion.
16. Divers/ Varia :
- a) Colloque régional ADMQ inscription ;
 - b) Taux conciergerie mai 2019 ;
 - c) Frais arpenteur- terrain fabrique ;
 - d) Frais vérificateurs – collecte sélective ;
 - e) Demande d'intervention – Bell ;
 - f) Achat regroupé bacs matières résiduelles : mandat UMQ ;
 - g) Affectation surplus libre ;
 - h) Barrage : soutien technique-porte ;
 - i) Commandite-participation : tournois de golf bénéfice ;
 - j) Télémétrie contrôle barrage ;
 - k) Complétion formulaire stratégie eau potable : Asisto.
17. Affaires nouvelles.
18. Parole au public.
19. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2019-06-215

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour, déposé par Monsieur le Maire, soit et est par les présentes adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-216

CONSIDÉRANT que des copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mai 2019 et de la séance extraordinaire du 21 mai 2019 ont été remises à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes, l'adjoint au directeur est dispensé d'en faire la lecture :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

10 juin 2019

QUE les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues les 13 mai 2019 et 21 mai 2019 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-217

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

D'approuver la liste des comptes ci-après :

et d'autoriser le secrétaire-trésorier de la Ville à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Chèques des élus et employés pour la période du 2019-04-21 au 2019-05-25 totalisant 69 399.28 \$;

Chèques pour comptes à payer pour la période du 2019-05-01 au 2019-05-31 totalisant 122 500.07 \$ (No : 45999 à No : 46053) ;

Prélèvements pour la période se terminant le 2019-05-31 totalisant 74 915.51 \$ (No : 3421 à No : 3460) ;

Dépôts directs pour la période se terminant le 2019-05-31 totalisant 87 823.60 \$ (No : 407 à No : 410).

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.

Début à 19 h 07 ; Fin à 19 h 19.

Rés. : 2019-06-218

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures ci-dessous, à savoir :

14-05-2019	12763	Waste management	5 031.62 \$	taxes incl.
		- Frais dépotoir		
23-05-2019	84531	Distribution Cobra inc.	2 250.00 \$	+ taxes
		- Auscultation aqueduc		
2019-05-02	34855	Machinerie CH	1 411.96 \$	+ taxes
		- Pièces loader		
2019-05-16	5091	Jer-B-Syl inc.	1 128.21 \$	taxes incl.
		- 2 cendriers extérieurs		
2019-05-22	653	Garage Débosselage Lanoie	1 776.88 \$	+ taxes
		- Réparation rouleau asphalte		
2019-05-22	652	Garage Débosselage Lanoie	1 747.32 \$	+ taxes
		- Réparation remorque asphalte		

10 juin 2019

2019-05-15	12446	Bergor	2 299.50 \$	taxes incl.
		- Pièces balai aspirateur		
2019-05-17	48416 +	Équipement Stinson	2 033.46 \$	taxes incl.
		- Réparation machine à peinture		
2019-05-14	6059	Carrefour action municipale et famille	1 077.70 \$	taxes incl.
		- Frais		
2019-05-20	461974	Imprimerie Papineauville	1 034.78 \$	taxes incl.
		- Impression politique familiale		
2019-05-14	5251	Groupe Handfield	1 774.91 \$	taxes incl.
		- Frais achat terrain Fabrique		
2019-05-15	24244	Portes provincial	5 806.24 \$	taxes incl.
		- Réparation porte terrain soccer		
2019-05-22	11592	Électriciens Dubuc & fils	1 740.21 \$	taxes incl.
		- Thermographie		
2019-05-22	884608 +	Petro Canada	1 542.88 \$	taxes incl.
		- Essence / diesel		
2019-06-01	juin	Alie Location	3 174.46 \$	taxes incl.
		- Solde chapiteau		
2019-05-27	705854	Cloutier & Fils Plâtriers	1 304.97 \$	taxes incl.
		- Réparation bassin piscine		
2019-05-24	389	Construction ABL	2 300.00 \$	+ taxes
		- Dalle de béton parc		
2019-05-24	391	Construction ABL	1 300.00 \$	+ taxes
		- Construction trottoir		
2019-05-19	11885+	Extermination Solution	1 975.00 \$	+ taxes
		- Traitement bâtiments		
2019-05-28	517934+	Drumco	1 122.00 \$	+ taxes
		- Entretien génératrice U.F.		
2019-05-31	687233	Centre Farley	1 721.53 \$	+ taxes
		- Peinture piscine		
2019-05-28	559	Construction L. Paquette	1 325.00 \$	+ taxes
		- Réparation salle communautaire		
2019-05-16	29142	Plomberie J. Proulx	1 882.69 \$	+ taxes
		- Divers travaux		
2019-05-23	27022+	Transport M. Deschamps & Fils	3 688.72 \$	+ taxes
		- Location machinerie et travaux		
2019-06-03	12839- 732-5	Waste management	7 263.28 \$	+ taxes
		- Frais dépotoir		
2019-05-27	2187	Abattage & Émondage spécialisés	1 800.00 \$	+ taxes
		- Parc colonne Morris-travaux		
2019-05-31	36835	Servitech	12 310.76 \$	+ taxes
		- Mise à jour mai 2019		

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-219

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

10 juin 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate Deveau Avocats Outaouais pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes prévue le 4 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-220

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mandate M. Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes des propriétés prévue le 4 septembre 2019 et procéder à leurs acquisitions le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-221

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de messieurs Benoit Lauzon, maire, et Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, au congrès de la FQM qui se tiendra du 26 au 28 septembre 2019 au Centre des Congrès de Québec, au coût de 1 200 \$ plus taxes chacun.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-222

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition Q000000190 du 21 mai 2019 de « Plaisirs Aquatic & Patio » au montant de 1 041.86 \$ plus taxes, pour l'achat de produits chimiques pour la piscine municipale.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-223

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

10 juin 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise M. Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, à signer pour et au nom de la Ville de Thurso les contrats d'animation pour les parcs.

QU'un budget de 3 000 \$ soit prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-224

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition du 16 mai 2019 de Aqua Techno au montant de 2 495 \$ pour les pièces de remplacement du filtre de la piscine municipale.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-225

CONSIDÉRANT la demande de commandite pour des bouteilles d'eau réutilisables pour les étudiants de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la commission de la Qualité de vie suite à l'analyse de la Politique de commandites et dons de la Ville de Thurso :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso verse un montant de 100 \$ audit projet « Bouteilles d'eau réutilisables » de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, conditionnel à sa réalisation avec factures à l'appui.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-226

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #388 du 26 mai 2019 de 884703 Canada inc. au montant de 17 000 \$ plus taxes, pour la mise en place d'un trottoir de +/- 170 m² au parc de la colonne Morris.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-227

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

10 juin 2019

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition #705854 du 27 mai 2019 de *Cloutier et Fils Plâtriers* au montant de 1 135 \$ plus taxes, pour la réparation du ciment à la piscine municipale.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-228

CONSIDÉRANT la demande de commandite par le Club de curling de Thurso qui aura une équipe de représentants au Championnat canadien des clubs qui se tiendra à Edmonton à l'automne 2019 ;

CONSIDÉRANT le plan de commandite déposé par le club ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la commission de la Qualité de vie :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'achat d'une commandite majeure permettant l'affichage du nom de la ville sur les manteaux hors glace de joueurs, au montant de 250 \$.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-229

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition #32198 du 23 mai 2019 de *Tessier Récréo-Parc* au montant de 1 796 \$ plus taxes, pour l'achat de deux(2) bancs de parc.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-230

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition #35135 du 9 mai 2019 de *Robert Boileau inc.* au montant de 2 064 \$ plus taxes et livraison, pour l'achat de bande et pièce d'aréna.

Adoptée à l'unanimité.

10 juin 2019

Rés. : 2019-06-231

CONSIDÉRANT l'engagement d'étudiant(e)s à la piscine municipale pour la saison 2019 ;

CONSIDÉRANT les qualifications requises ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Commission de la qualité de vie :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso engage l'étudiante ci-dessous à la piscine municipale aux conditions énumérées au contrat de travail et conditionnel à l'obtention de l'attestation des qualifications requises :

- Raphaëlle Forget sauveteuse nationale 16.50 \$/h

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-232

ATTENDU l'appel d'offres 2019TH-RA41 pour le remplacement de l'aqueduc rue Galipeau ;

ATTENDU qu'à l'heure fixée pour l'ouverture des soumissions, quatre (4) soumissions conformes étaient déposées, à savoir :

- Excapro Excavation	1 972 841.99 \$
- Equinoxe JMP/6369472 Canada Inc.	1 852 463.17 \$
- Entreprises G.N.P.	1 826 003.06 \$
- Les Constructions B.G.P.	1 823 479.93 \$

ATTENDU que la soumission présentée par *Les Construction B.G.P.* est la plus basse et la plus avantageuse :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE suite à l'appel d'offres 2019TH-RA41 pour le remplacement de l'aqueduc rue Galipeau, le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission présentée par *Les Constructions B.G.P.* au montant de 1 823 479.93 \$ (taxes incluses). Cette soumission est conforme, la plus basse et la plus avantageuse.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-233

ATTENDU l'appel d'offres 2019TH-RA42 pour le remplacement de l'aqueduc rue Hôtel-de-ville ;

10 juin 2019

ATTENDU qu'à l'heure fixée pour l'ouverture des soumissions, quatre (4) soumissions conformes étaient déposées, à savoir :

- Entreprises G.N.P.	267 518.08 \$
- Excapro Excavation	250 409.34 \$
- Equinoxe JMP/6369472 Canada Inc.	240 448.37 \$
- Les Constructions B.G.P.	231 903.43 \$

ATTENDU que la soumission présentée par *Les Constructions B.G.P.* est la plus basse et la plus avantageuse :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE suite à l'appel d'offres 2019TH-RA42 pour le remplacement de l'aqueduc rue Hôtel-de-ville, le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission présentée par *Les Constructions B.G.P.* au montant de 231 903.43 \$ (taxes incluses). Cette soumission est conforme, la plus basse et la plus avantageuse.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-234

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement des factures #DIR004961 et #DIR005027 de mai 2019 de Laurentide Re/Sources inc. au montant total de 1 867.81 \$ taxes incluses, pour les frais de collecte des DDD.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-235

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #900292345 du 16 mai 2019 de Englobe au montant de 4 394.09 \$ plus taxes, pour les honoraires professionnels liés au TECQ.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-236

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

10 juin 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition de Transport Michel Deschamps & Fils au montant de 9 950 \$ plus taxes, pour le nettoyage d'un fossé de 500 mètres longeant le côté nord de la piste cyclable (TNVR).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-237

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #A12735 du 2 mai 2019 de Envirotech Inc. au montant de 2 693.02 \$ plus taxes, pour le nettoyage de la prise d'eau au barrage municipal.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-238

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition #80 du 4 juin 2019 de MC Informatique au montant de 1 492 \$ plus taxes, pour l'installation de caméra au barrage municipal pour la sécurité des installations.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-239

IL EST PROPOSÉ MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte les démissions des pompiers volontaires suivants :

- M. Mario Guindon démission effective le 17 octobre 2018
- M. Alexandre Guindon démission effective le 18 avril 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso les remercie pour le travail accompli durant leurs années au Service sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-240

CONSIDÉRANT les récentes nominations au sein du Service sécurité incendie de la municipalité :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

10 juin 2019

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso confirme les postes de l'état-major ci-dessous :

Conseiller spécial	Jacques Legault	(13/05/2019)
Directeur	Erik Périard	(13/05/2019)
Assistant directeur	Serge Touchette	
Lieutenant	André M ^c Andrew	(01/06/2019)
Capitaine	Sylvain Payer	
Capitaine	Michel Touchette	
Secrétaire	Stéphane Legault	

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise Messieurs Benoit Lauzon, maire, et Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, à signer pour et au nom de la municipalité la convention de travail avec monsieur Érik Périard, directeur du Service sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-241

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service sécurité incendie, monsieur Érik Périard :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso mette fin au lien d'emploi de M. Alexandre Ducharme à titre de pompier volontaire, à compter des présentes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-242

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'inscription et le déplacement de messieurs Mario Boyer, secrétaire-trésorier et directeur général, et Hugo Blais, adjoint au directeur et responsable des loisirs, au Colloque de zone Outaouais (zone 2) de l'ADMQ qui se tiendra à Gatineau (Aylmer) les 17 et 18 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-243

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

10 juin 2019

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso indexe au 1^{er} mai 2019 les taux payables à Sibec de 1.8 % conformément au devis, à savoir ;

05-2018	05-2019
• 9.50 \$	• 9.67 \$
• 57.95 \$	• 59.00 \$
• 64.12 \$	• 65.28 \$
• 29.80 \$	• 30.34 \$

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-244

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

APPUYÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #5251 du 14 mai 2019 de Groupe Handfield arpenteurs-géomètres au montant de 1 774.91 \$ pour les frais de lotissement du lot 6312443 visé par une promesse d'achat de la Ville de Thurso.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-245

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #64315 du 29 mai 2019 de Marcil Lavallée au montant de 1 975 \$ plus taxes, pour les services rendus liés à l'audit du coût net de la collecte sélective de matières recyclables pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-246

CONSIDÉRANT les diverses interventions effectuées sur les poteaux de télécommunication à l'automne 2017 ;

CONSIDÉRANT que l'état actuel des installations porte atteinte à la sécurité des passants, des véhicules et des citoyens, et nuit au Service des travaux publics ;

CONSIDÉRANT tous les échanges antérieurs entre les représentants municipaux et les intervenants de Bell ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

10 juin 2019

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso demande une intervention immédiate à Bell, propriétaire du parc des poteaux de télécommunication de la municipalité, et ses mandataires pour régulariser cette situation.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-247

ATTENDU QUE la Ville de Thurso a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2020 ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une municipalité (ou régie intermunicipale ou MRC) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement sur *la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adopté par le conseil d'administration de l'UMQ ;

ATTENDU QUE la Ville de Thurso désire participer à cet achat regroupé pour se procurer des bacs roulants 360, 240 et 120 litres ainsi que des mini-bacs de cuisine dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long ;

QUE la Ville de Thurso confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de bacs roulants 360, 240 et 120 litres ainsi que des mini-bacs de cuisine nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2020 ;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Thurso s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée. Aussi, bien que les besoins exprimés par la Ville de Thurso à ce stade-ci soient approximatifs, les quantités

10 juin 2019

indiquées dans la fiche technique d'inscription doivent représenter le plus fidèlement possible les besoins réels anticipés de la Municipalité. En conformité avec le cadre législatif applicable aux regroupements d'achats de l'UMQ, cette dernière ne pourra donner suite à une modification des quantités que lorsque celle-ci constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature ;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Thurso s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé ;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Thurso s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC-2020, selon les quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles ;

QUE la Ville de Thurso reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 0.5%;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-248

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHAEL BENEDICT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l'appropriation d'une somme de 310 000 \$ au fonds de fonctionnement à partir du surplus libre.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-249

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN LANTHIER

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise le paiement de la facture #103186 du 29 mai 2019 de Fournier Construction industrielle Inc. au montant de 3 036 \$ plus taxes, pour le soutien technique dans la gestion des problèmes liés à la porte au barrage municipal.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-250

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

10 juin 2019

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise la participation d'un quatuor aux tournois de golf bénéfice suivants, à savoir :

- | | | |
|-------------------------------------|-------------------|--------|
| - Chevaliers de Colomb Conseil 4252 | 7 septembre 2019 | 320 \$ |
| - Club de curling de Thurso | 14 septembre 2019 | 280 \$ |

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-251

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition #PR190604 du 10 juin 2019 de Scadalliance, au montant de 3 765 \$ plus taxes, pour la mise en place d'un système de télémétrie pour le suivi-contrôle du barrage.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2019-06-252

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

APPUYÉ PAR MADAME HÉLÈNE LAPRADE

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la proposition #0400796 du 10 juin 2019 de Asisto, au montant de 2 495 \$ plus taxes, pour l'offre de services professionnels – complétion du formulaire *Bilan annuel de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable* (2018).

Adoptée à l'unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : tenue d'une période de questions.
Début à 19 h 44; Fin à 19 h 44.

Rés. : 2019-06-253

MADAME HÉLÈNE LAPRADE PROPOSE,

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER,

QUE la présente séance soit levée à 19 heures 46.

Adoptée à l'unanimité.

(signé)

Benoît Lauzon, Maire

(signé)

Hugo Blais, Adjoint au dir.

10 juin 2019

Je, Benoit Lauzon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

(signé)

Maire